



Tract du comité social et économique du 13 février 2025

Hier, les élus du CSE ont voté le recours à une expertise des comptes de la société SAF Aerogroup sur l'année 2023. Cette expertise a été votée à la majorité du CSE pour les raisons suivantes :

Par manque :

- de connaissance en comptabilité, nous souhaitons nous faire assistés par un cabinet comptable.
- au vu de la dette, également en consultation libre sur internet, nous souhaitons avoir une vision extérieure et neutre de la santé financière de SAF AEROGROUP.

Voici le lien : <https://www.pappers.fr/entreprise/saf-helicopteres-328759881>

SAF Aerogroup est notre outil de travail à tous. L'entreprise et les salariés sont notre préoccupation principale au CSE.

Toutefois, et alors qu'il s'agit d'une prérogative essentielle des représentants du personnel, le CSE constate une multiplication de pressions et tentatives d'intimidation de la part de la direction à l'encontre des élus.

A cet effet, certains élus ont été convoqués individuellement afin de s'expliquer sur le vote de cette expertise pour tenter de les faire changer d'avis, alors qu'il est rappelé qu'il s'agit d'un vote du CSE et non d'un vote individuel.

De même, il est prévu demain dans le hangar de l'aérodrome, que soit abordé le recours à cette expertise auprès des salariés afin de remettre en cause publiquement et de façon infondée la légitimité de cette expertise.

De plus, il est affirmé faussement que cette expertise aurait de graves conséquences sur la situation financière de la société alors que la direction n'est toujours pas en possession de la lettre de mission de l'expert et ne connaît donc pas le coût de cette expertise.

Ces pratiques sont constitutives d'une entrave au fonctionnement du CSE.

Nous rappelons que le rôle du CSE est de défendre les droits et intérêts des salariés. En tentant de remettre en cause cette expertise et de dissuader les élus d'y recourir, la direction tente de maintenir une opacité nuisible et de court-circuiter le dialogue social.

La réalisation de cette expertise semble d'autant plus justifiée que la direction semble embarrassée par celle-ci.

Nous appelons l'ensemble des salariés à rester vigilants et à soutenir leurs représentants. Nous ne céderons pas face aux pressions et continuerons à défendre nos droits collectifs.

Le CSE SAF AEROGROUP